PAR EXEMPLE … LA CITATION

Maria Anca FILIP
Université de Bucarest
FilipMarya@yahoo.com

Abstract:
The aim of this paper is to discuss the relationship between the notion of "example" – as it is presented in the French dictionaries, and the manner in which it may be interpreted from the theoretical perspective suggested by Aristotle and Perelman & Olbrechts-Tyteca, respectively. We will also suggest a possible expression of the "example" in the form of "quotation", and will support this view with evidence found in our corpus of data represented by the political discourses delivered by C. Vadim Tudor, J.-M. Le Pen and/or J. Haider, approximately in the same period. This perspective would expand the rhetorical interpretation of the "example", including the "quotational" reading as well.
Keywords: rhetoric, argumentation, example, quotation.

Rezumat:
În acest articol ne propunem să discutăm relația dintre termenul „exemplu" – așa cum este el prezentat în dicționarele de limbă franceză – și modul în care este interpretat prin prisma teoriei retorice propuse de Aristotel, respectiv, Perelman & Olbrechts-Tyteca. De asemenea, vom sugera posibila manifestare a „exemplului" și prin forma „citatului", susținând această idee prin exemplificări la nivelul unui corpus reprezentat de discursuri politice susținute în aproximativ aceeași perioadă de către C. Vadim Tudor, J.-M. Le Pen și/sau J. Haider. Această perspectivă ar determina o extindere a interpretării retorice a termenului „exemplu", văzut și ca „citat".
Cuvinte-cheie: retorică, argumentare, exemplu, citat.

Introduction

Lorsqu'on parle et qu'on part d'une théorie, on prend ses limites interprétatives, ses concepts, d'une manière plus ou moins consciente. À un certain moment, le cercle est fermé et nous y sommes.

Prenons, par exemple, le cas de *l'exemple*. Les significations et les occurrences de ce terme sont tellement différentes et proches, en même temps, dans des domaines tels la rhétorique, l'argumentation, les mathématiques etc., que l'entrée lexicale ne peut pas n'en rendre compte du

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

degré d'abstraction de ce terme qui est bien élevé, à tel point que la définition lexicographique peut être elle-même interprétée d'une manière « pour » ou « contre » une théorie « T ».

Ainsi, nous allons essayer de présenter, d'une part, les significations de ce terme tel qu'il figure dans les dictionnaires de langue française, et, d'autre part, son utilisation dans les théories rhétoriques d'Aristote et de Perelman & Olbrechts-Tyteca, afin d'en voir les concordances ou les dissensions. Nous allons repérer aussi la synonymie possible entre « exemple » et « citation » et nous allons nous demander si elle peut être valable dans le domaine de la rhétorique. Pour exemplifier et argumenter nous allons partir d'un corpus intéressant de ce point de vue, parce que spécifique: le discours politique qualifié d'« extrémiste ». Pourquoi ce choix ? Selon Badir (2011), on sait déjà que « l'exemple (…) se rencontre également dans les pratiques artistiques (la citation, notamment, peut avoir valeur d'exemple). » Mais, même si le discours politique « extrémiste » n'est pas « artistique » par sa définition, à la lecture d'un corpus de ce genre on remarque l'abondance des citations et on sent même que leur utilisation peut être bien plus qu'une tactique d'argumentation type « d'autorité ». Ainsi, il en découle une question: est-ce qu'on pourrait prendre « la citation », au moins au niveau du corpus choisi, pour « exemple » ? est-ce qu'on pourrait franchir en ce cas les barrières posées par les théories argumentatives entre les deux notions ?

Cadre théorique

Pour répondre à ces questions, nous allons discuter à tour de rôle les définitions lexicographiques de ces deux termes[1] (« exemple » et « citation »), leurs interprétations rhétoriques et ensuite nous allons aborder le corpus de ce point de vue.

- Qu'est-ce que *l'exemple* du point de vue lexical ?

[1] L'entrée lexicale intégrale de chaque terme dont il est question au point de vue lexicographique peut être retrouvée sur www.cnrtl.fr; pour « exemple » : http://www.cnrtl.fr/definition/exemple, TLF Le Trésor de la Langue Française informatisé, issu du Trésor de la Langue Française (1971-1994) ; http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/exemple, La 9e édition (1992-...) du Dictionnaire de l'Académie française ; DEX '98 http://dexonline.ro/definitie/exemplu.

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

Si, au point de vue morphologique, *exemple* est un substantif masculin, singulier, avec le pluriel *exemples*, c'est l'entrée lexicographique de ce mot dans *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, par exemple, qui nous fait découvrir ses significations:

A.− Personne, action, activité qui peut être proposée comme modèle à imiter.[2]

B.− Ce qui peut servir de leçon ou d'avertissement par sa rigueur.

C.− Ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à l'illustrer, à en donner une idée plus claire.

1. [L'accent est mis sur la valeur typique à l'intérieur d'une espèce donnée]

2. [L'accent est mis sur la valeur démonstrative] Fait qu'on cite à l'appui d'une assertion.

3. [L'accent est mis sur la qualité du témoignage donné]

4. *Spéc.* Énoncé forgé ou tiré d'un auteur, qui sert à montrer le fonctionnement d'une règle de grammaire correctement appliquée ou, dans un article de dictionnaire, la justesse d'une définition proposée.

D.− Loc. adv., *par exemple.*

1. [En incise ou en début de phrase, avec valeur démonstrative, pour illustrer un cas particulier ou pour introduire une citation, une énonciation rapportée]

2. *Fam.* et avec une nuance *iron.* [Marque une opposition et est synonyme *d'en revanche, seulement*]

3. [Pour exprimer la surprise, l'indignation ou pour infirmer un propos]

On pourrait dire que, au fond, si l'on corrobore cette définition avec celle offerte par la 9e édition (1992-...) du Dictionnaire de l'Académie française, un exemple est, en effet, soit une «personne, action, activité qui peut être proposée comme modèle à imiter/ proposée à l'admiration ou à l'imitation, ou au contraire à la désapprobation» soit «ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à

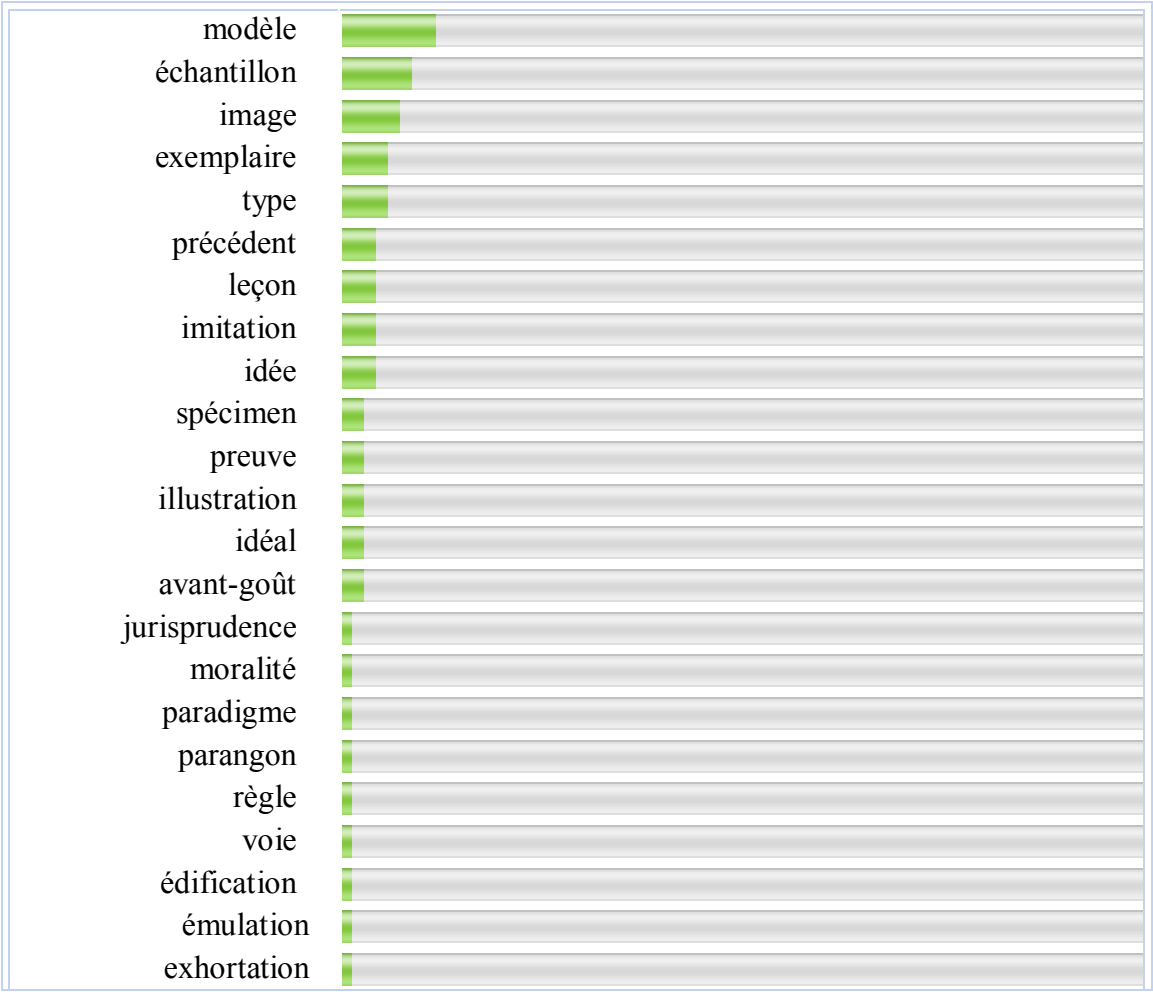
[2] Le soulignage nous appartient.

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

l'illustrer, à en donner une idée plus claire/ ce qui peut servir de référence, de terme de comparaison, d'illustration, de preuve ».

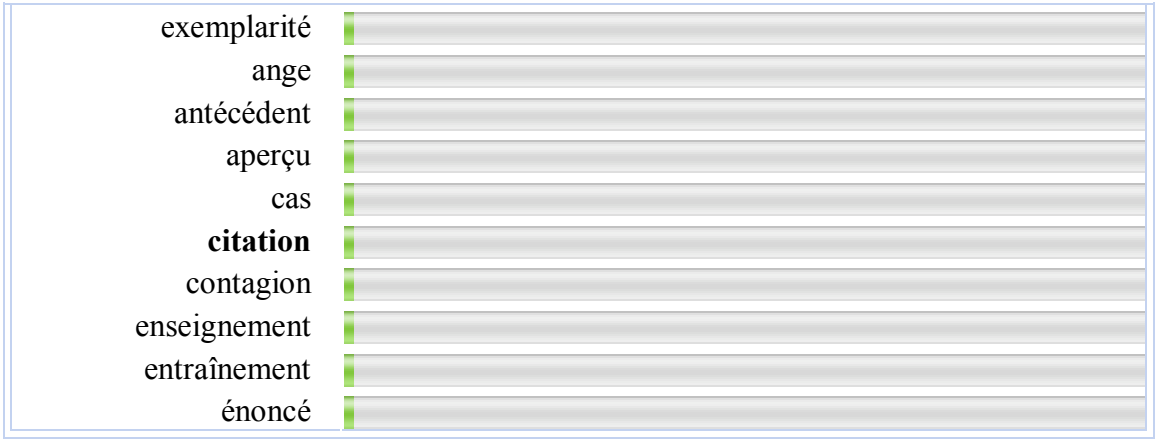
Pour mieux comprendre, il faut ajouter ses synonymes:

Synonymes du substantif « exemple »[3]



[3] Ces données sont le résultat du travail du Centre de Recherche Inter-langues sur la Signification enCOntexte (CRISCO) de l'Université de Caen (http://www.crisco.unicaen.fr/)

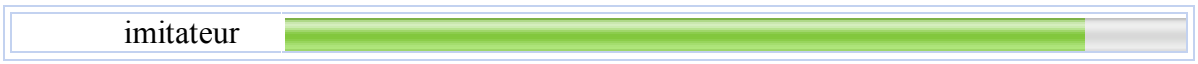
BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)



(Source : http://www.cnrtl.fr/synonymie/exemple)

… et aussi, par souci de symétrie, ses antonymes, même si on trouve problématique le fait de mentionner cet antonyme et non un autre, plus à l'aise, comme « le contre-exemple » :

Antonymes du substantif « exemple »



(Source: http://www.cnrtl.fr/antonymie/exemple)

Une lecture attentive de ces données va bien prouver le fait que, comme le disait déjà Badir (2011), « l'exemple est une *notion*. » Donc …

❖ Qu'est-ce que *l'exemple* du point de vue de la rhétorique ?

a) Aristote parle dans sa *Rhétorique* «des moyens de persuasion communs … l'exemple et l'enthymème car la maxime (*gnôme*) n'est qu'une partie d'enthymème.» (II, 20, 1393 a 22: 357). Ainsi, l'exemple est un type d'induction à se servir « quand on ne dispose pas d'enthymèmes, comme de démonstrations (…) mais si l'on a des enthymèmes, on usera des exemples (…) en leur faisant jouer le rôle de conclusions des enthymèmes » (II, 20, 1394 a 10: 361) et on identifie :

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

« *…deux espèces d'exemples : une espèce d'exemple consiste à raconter des événements qui se sont produits dans le passé, l'autre à inventer soi-même. Dans cette dernière espèce, on distingue la comparaison (parabole) et les fables (logoi) (...) Raconter des événements, c'est par exemple dire qu'il faut se préparer à combattre contre le Grand Roi et ne pas le laisser faire main basse sur l'Egypte car, dans le passé, Darius ne passa pas en Grèce avant de s'être emparé de l'Egypte*. » (Aristote, *Rhétorique*, II, 20, 1393 a 22 : 358)

la signification	**la sous signification**	**l'actualisation** (?)	**les synonymes possibles**
A. (*personne, action, activité qui peut être proposée comme modèle à imiter)*		l'exemple «des événements qui se sont produits dans le passé »	modèle, image, type, précédent, idéal, moralité, paradigme, jurisprudence (…)
C. (*ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à l'illustrer, à en donner une idée plus claire*)			
	l'acception 1. [*l'accent est mis sur la valeur typique à l'intérieur d'une espèce donnée*]	car on choisit des événements, des paraboles ou des fables pour soutenir notre idée	modèle, échantillon, exemplaire, type, paradigme, jurisprudence (…)
	l'acception 2 [*L'accent est mis sur la valeur démonstrative*]	l'exemple peut «jouer le rôle de conclusions des enthymèmes »	précédent, idéal, paradigme (...)
	l'acception 3. [*l'accent est mis sur la qualité du témoignage donné*]	le cas des événements auxquels a participé l'orateur	moralité, jurisprudence (…)

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

On voit donc qu'on retrouve :

On constate aussi que l'utilisation de la signification B. du terme (*ce qui peut servir de leçon ou d'avertissement par sa rigueur*) est discutable à cause de la connotation du terme „rigueur"et que l'occurence de la loc. adv., *par exemple* est facultative en rhétorique[4].

Selon Danblon (2004) « l'exemple de la rhétorique classique qu'Aristote nommait le **paradeigma** (…) est l'argument propre au genre délibératif dont le but est de mener l'auditoire à prendre une décision.» À la suite de la discussion sur la dimension logico-argumentative, la dimension narrative et fictionnelle, mais aussi sur la dimension orale et poétique de l'exemple rhétorique, la conclusion est que:

« *L'exemple rhétorique est un objet linguistique riche et complexe dans lequel analyse du discours et théorie littéraire ont partie liée. Une analyse strictement argumentative réduirait la nature même de l'exemple. Une analyse qui se cantonnerait à la dimension narrative ne permettrait pas d'articuler la narration à l'intention persuasive propre à la rhétorique*. » (Danblon, 2004).

b) Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) vont considérer l'argumentation par exemple comme l'un des cas des liaisons qui fondent la structure du réel. Plus exactement,

« *le recours au cas particulier (...) peut jouer des rôles fort divers : comme exemple, il permettra une généralisation; comme illustration, il étayera une régularité déjà établie; comme modèle, il incitera à l'imitation*. » (1958/2008: 471).

On observe, donc, une parenté (le cas particulier) mais aussi une différenciation fonctionnelle entre l'exemple (vu dans la tradition aristotélicienne), l'illustration (plus ou moins le sens C. du terme

[4] Comme nous avons déjà vu à l'occasion du travail *LE LANGAGE DES MATHEMATIQUES. Aspects relationnels: l'exemplification* (Alice Toma, DICE, Tome 8/2, p.49-82), l'utilisation de la loc. adv. *par exemple* en incise ou en début de phrase, avec valeur démonstrative, dans le domaine des mathémathiques est presque une règle.

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

« exemple ») et le modèle (lui aussi plus ou moins le sens A. du même terme discuté).

Mais, est-ce qu'on peut envisager une fonction « exemplaire » de la citation ? Est-ce qu'on peut, donc, trouver des cas où le modèle ne va pas inciter à l'imitation mais il va permettre une généralisation ? Et le modèle peut-il être réduit à une citation ? Mais si la citation serait-elle non seulement une prémisse (à voir la « maxime » dans l'enthymème), une possibilité d'indiquer un modèle à imiter, ou une illustration, mais aussi un exemple au sens large ?

Pour tenter d'y répondre, il faut délimiter aussi les acceptions du terme « citation[5] » tant en lexicographie, qu'en argumentation.

❖ Qu'est-ce que *la citation* du point de vue lexical ?

Substantif féminin, le terme *citation* est lui aussi polysémique :

I.− Domaine du *dr.* Action de citer en justice.

A.− *Spéc.* Sommation, signifiée à quelqu'un par exploit d'huissier, de comparaître dans un délai fixé, devant un juge de paix, un tribunal correctionnel ou de simple police pour être jugé ou pour témoigner.

− *DR. PÉNAL. Citation directe.* Sommation, faite à l'auteur d'un délit par la victime, de comparaître sans instruction préalable devant un tribunal correctionnel.

B.− *P. méton. Citation en justice.* Acte écrit, exploit d'huissier assignant quelqu'un à comparaître devant le juge d'instance et précisant le délai fixé.

II.− Domaine *didact.* et *autres.* Action de citer les paroles, les écrits d'un auteur.

A.− Domaine *didact.*

1. Action de citer un passage d'auteur, de reproduire exactement ce qu'il a dit ou écrit, oralement ou dans un texte.

2. *P. méton.*

a) Paroles, ou phrase, passage, texte empruntés à un auteur et que l'on reproduit textuellement, de vive voix ou par écrit, pour illustrer, éclairer ou appuyer ce que l'on veut dire.

[5] http://www.cnrtl.fr/definition/citation, TLFi Le Trésor de la Langue Française informatisé, issu du Trésor de la Langue Française (1971-1994) ; http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/citation, La 9e édition (1992-...) du Dictionnaire de l'Académie française ; DEX '98 http://dexonline.ro/definitie/citat.

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

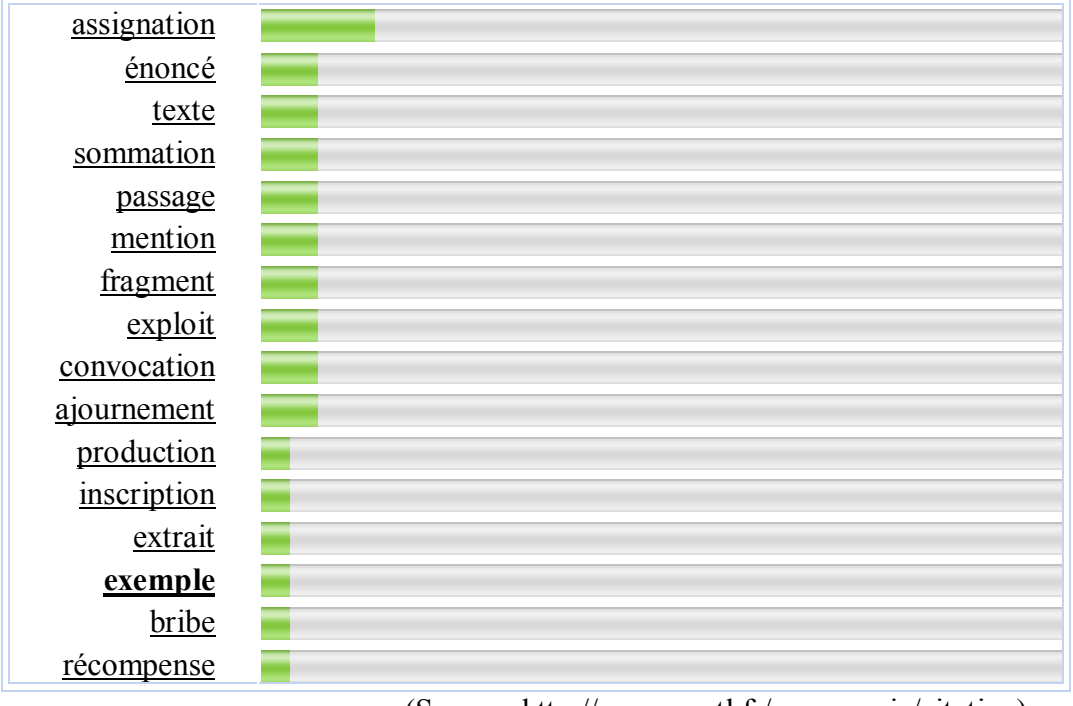
b) Phrase, passage, texte d'auteur ou l'auteur lui-même que l'on indique simplement, auquel on se réfère. Synon.*évocation.* Faits, circonstances que l'on rapporte, que l'on avance à l'appui de son opinion. Synon. *allégation* :

B.– *ARM.* Récompense honorifique décernée à un militaire ou à une unité pour un fait d'armes, un acte glorieux, et consistant dans l'énonciation écrite et lue à haute voix de ce haut fait.

C'est la signification numéro II A. qui va nous intéresser. Dans la 9e édition (1992-...) du Dictionnaire de l'Académie française, ce sens est présenté ainsi : **2. Passage que l'on extrait des propos, des écrits de quelqu'un et que l'on insère dans son propre discours**, donc les sens 2. a) et b) déjà indiqués.

La liste des synonymes (ce terme n'a pas d'antonymes) est, elle aussi, généreuse :

Synonymes du substantif « citation »



(Source: http://www.cnrtl.fr/synonymie/citation)

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

Il est bien évident que, si le terme « exemple » avait comme synonyme possible le terme « citation », la réciproque serait elle aussi valable. Les deux termes peuvent être synonymes. Même d'un point de vue rhétorique ?

❖ Qu'est-ce que *la citation* du point de vue de la rhétorique ?

a) Aristote fait référence à la *gnômologia*, le style sentencieux, mais son attention se dirige vers l'utilisation de la maxime (II, 21, 1394 1 19- 1395 b 15 : 363-370), et aussi vers l'origine de quelques proverbes (I, 11, 1371 b 15: 220). La citation d'un auteur précis n'est pas traitée, peut-être, car, selon Kennedy, il faut

«*… souligner l'importance toute particulière de la maxime dans la pensée grecque: c'est le mode d'expression des Sept Sages, un trait récurrent de la poésie élégiaque et même de la Tragédie*. » (cf. note 1, page 363, *Rhétorique*)

b) Perelman & Olbrechts-Tyteca abordent eux aussi la question de la maxime, mais aussi celle de la citation. Ainsi, ils placent la citation dans « les figures du choix, de la présence et de la communion » :

c)

« *La citation n'est qu'une figure de communion quand elle ne sert pas à ce qui est son rôle normal, appuyer ce que l'on dit par le poids d'une autorité.*

Maximes et proverbes peuvent, eux aussi, être considérés comme des citations : lorsque leur usage ne semble pas résulter des besoins de l'argumentation, leur contenu passant au second plan, ils seront perçus comme figure ; ils deviennent le signe de l'enracinement dans une culture (...). De même que le cliché, la citation peut être perçue comme un formalisme. » (1958/2008: 240, c'est nous qui soulignons)

En discutant « les arguments basés sur la structure du réel », les auteurs du *Traité* abordent la citation dans « son rôle normal » et classifient « l'argument d'autorité » comme « l'argument de prestige le plus nettement caractérisé (…) lequel utilise des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes comme moyen de preuve en faveur d'une thèse. » (1958/2008 : 411) Par opposition à toute une tradition cartésienne, Perelman

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

& Olbrechts-Tyteca examinent la liaison entre « vérité » et « argument d'autorité », en justifiant la réhabilitation de cet argument. Ils remarquent aussi que « souvent on semble attaquer *l'argument d'autorité*, alors que c'est l'*autorité* invoquée qui est mise en question » et que « en tout état de cause, celui qui invoque une autorité s'engage : il n'est pas d'argument d'autorité qui n'ait de répercussion sur celui qui l'emploie. » (1958/2008 : 413)

L'influence est réciproque, car « la personne est le contexte le plus précieux pour apprécier le sens et la portée d'une affirmation, surtout lorsqu'il ne s'agit pas d'énoncés intégrés dans un système plus ou moins rigide » (1958/2008: 426) et « même les paroles d'autrui, reproduites par l'orateur, changent de signification, car celui qui les répète prend toujours à leur égard une position, d'une certaine manière, nouvelle.» (1958/2008: 427)

Le rôle de l'allusion et de la citation « bien choisie » est de « susciter la confiance, en montrant qu'il y a entre orateur et auditoire une communauté de valeurs. » (1958/2008 : 657). On voit donc qu'on finit toujours par l'idée que la citation peut être argument d'autorité mais aussi seulement « une figure de communion ». Mais en quelles conditions ? Quand l'autorité citée est- elle discutable ? Mais elle peut toujours être considérée de cette façon. Alors, ce n'est pas le cas où la citation n'accomplit plus sa fonction d'argument d'autorité mais plutôt celle de figure de communion au point qu'elle finit par fonctionner comme exemple, au sens large du terme ?

Le cas de la citation dans les discours politiques d'orientation extrémiste

Nous allons classifier les discours performés - en vue de la candidature à la présidence de la république, vers 2000 - par Corneliu Vadim Tudor, (chef du parti *România Mare*, en Roumanie), Jean-Marie Le Pen (*Front National*, France) et Dr. Jörg Haider (*Freiheitlichen Partei Österreichs*, Autriche) à l'aide de cet euphémisme car c'est un fait que, même dans une démocratie, l'extrémisme est en dehors de la loi.

Au niveau des discours politiques, ces discours sont plus spéciaux que les autres, « d'orientation non-extrémiste », car ils sont plus proches, par l'idéologie sous-entendue, des discours de propagande, bien qu'ils

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

restent discours de candidature, donc à mi-chemin entre une rhétorique politique et une rhétorique publicitaire qui s'adresse au plus large auditoire.

Selon Buffon (ou Chomsky), « la propagande cherche à court-circuiter la conscience réflexive de l'auditeur, car le processus de conviction intellectuelle est long et aléatoire » (2002 : 381), « la parole n'est plus envisagée sous l'angle de la raison mais sous celui de la force » (idem) et « le discours totalitaire est scientiste, déconnecté du réel, infalsifiable et incohérent. » (2002 : 382) C'est le cas d'Hitler, de Staline, de Mussolini & Co., mais est-il aussi le cas des candidats déjà mentionnés ?!

Le corpus nous montre un grand nombre de citations que nous allons présenter avant de tenter de les interpréter, avec la mention qu'on peut les grouper en trois grandes classes, selon leur forme (et leur source implicite):

1. les citations de base, donc « paroles, ou phrases, passages empruntés à telle ou telle personnalité» ;
2. les maximes plus les proverbes ;
3. l'autocitation (qui peut être considérée aussi comme un sous-type de la première catégorie, mais qui remplit une autre fonction, que nous allons préciser plus bas).

Il faut préciser aussi le fait que les citations (surtout au sens 1.) peuvent être classifiées selon leur sémantique/ thématique. Pour une bonne vision d'ensemble, nous allons combiner les deux critères, en précisant aussi que la citation (au sens global) au niveau des transcriptions réalisées par l'orateur-même (le cas de Vadim Tudor) est marquée au niveau graphique par guillemets, et, au niveau oral, elle est introduite ou suivie dans la chaîne parlée par la référence à la source, là où il y a cette possibilité. Le « droit d'auteur » est respecté dans la mesure du possible, mais il faut remarquer le fait que l'autorité, la personnalité citée n'est pas mise en discussion, même lorsqu'on aurait pu le faire.

Selon ces critères, pour les discours de **C. Vadim Tudor**, on a comme exemplification :

1. paroles, ou phrases, passages empruntés à telle ou telle personnalité

1.1. du domaine de l'histoire: le Comte de Salaberry (348), le Maréchal Moltke (348), De Gerando (348), Marmier (348), le Maréchal Antonescu (350), le Roi Ferdinand (352), Nicolae Ceauşescu (353), Horst Kohler (353), James Wolfenson (354), Napoléon (359,370), Tudor

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

Vladimirescu (366,373), Abraham Lincoln (374) ou même historiens tel: Petre Carp (349), Vasile Pârvan (350,362), Nicolae Iorga (350), Plutarh (351), Ştefan Zweig (366,372) , Gh. Brătianu (390) ou une citation anonyme, mais célèbre : *Torna, torna, fratre!* (349);

1.2. du domaine de la religion : l'Archevêque Luis Armando Bambareu de Peru (345), la Bible et ses parties : Genèse (347-348, 352), l'Ecclésiste(352), le Nouveau Testament (370, 387);

1.3. de la sociologie : Dimitrie Draghicescu (349), Emile Durkheim (362) ;

1.4. de la philosophie : Friedrich Nietzsche (350), Mihai Ghelmegeanu (363);

1.5. de la littérature : George Călinescu (351), Maxim Gorki (354), Eminescu (360- 361, 366, 368, 369), Tudor Muşatescu (369), Heinrich Mann (373), Caragiale (394) ou « l'auteur d'une chronique» (377, 387);

1.6. de la presse : Ion Cristoiu (374), *ziare* (des journaux) (371), *The Independent* (381), *Vocea Americii* (381), *Scânteia* (381), *Ziua* (385);

1.7. de la politique : Mugur Isărescu (363), Apahideanu (380), Ion Iliescu (381-382, 384), Doina Cornea (389), Felix Kopelman (391);

1.8. du domaine de … la confusion : une foule, un inconnu ou même le "on" indéterminé: *Regimul Constantinescu* (le régime Constantinescu) (363), *PDSR-iştii* (les gens de PDSR) (388), *un document secret* (un document secret) (382), *un bărbat* (un homme) (351), *se zice* (on dit), (364), *milioane de români* (des millions de Roumains) (368), *Poporul* (le Peuple)(390);

2. proverbes, maximes:

2.1.1. Laudă-mă gură, că îţi dau friptură! (368), Pisica cu clopoţei nu prinde şoareci ! (369), Spune-mi cu cine te însoţeşti ca să-ţi spun cine eşti! (380);

3. l'auto-citation et la pastiche (plus ou moins amusante):

3.1.1. le slogan de son parti : *Fapte, nu vorbe!* (Des faits, non des paroles !) (344), *Jos Mafia! Sus Patria!* (En bas la Mafia ! En haut la Patrie !) (367, 392);

3.1.2. la modification des citations ou des proverbes : l'ordre historique symbolique du Maréchal Antonescu (*Români, vă ordon : treceţi Prutul* ! = Roumains, je vous ordonne: traversez le Prut !) devient *Români, vă ordon : treceţi veacul !* (= Roumains, je vous ordonne : traversez le

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

siècle !) (pag.344, 361), une partie de l'Ode (en mètre antique)[6] d'Eminescu devient …: *Nu credeam să-nvăţ a muri vreodată, aruncîndu-mă de pe bloc, dîndu-mi foc, spânzurîndu-mă, sau tâlhărit de ţigani, ori cu burta spintecată de jandarmi, sau carbonizat pe stâlpul de înaltă tensiune* (pag.347), [(donc *Jamais je n'aurais cru que je devais mourir, en me jetant du haut d'un grand immeuble, en me mettant le feu, en me pendant moi-même, ou (mourir) attaqué par des gitans* (e.t.c.)] , un proverbe tel *Vorbă multă, sărăcia omului* (Trop de paroles, pauvreté de l'homme) (pag.344) devient *sărăcia neamului* (…la pauvreté du peuple).

Pour ce qui est de **Jean-Marie Le Pen**, on va avoir aussi :

1. paroles, ou phrase, passage, texte empruntés à telle ou telle personnalité du domaine:

1.1. de la politique :

1.1.1. contemporaine indiquée par :

1.1.1.1. le nom, tout court : Jospin (2/2000), Chirac (2/2000,2,4/1Mai 2002), Tapie (9/2000);

1.1.1.2. le nom + le prénom +/- politesse ou titre de noblesse : Claude Autant-Lara (3/2000), Marielle de Sainez (3/2000), Alain Bocquet (4/2000), Fode Sylla (4/2000), Pierre-Luc Seguillon (3/1mai2002), Michel Arditi (5/2mai2002) ; *Monsieur* Chirac (3/2000), *Madame* Fontaine (2/2000), *Monsieur* Schussel (2/2000), *Mme* Rassat (2/2mai2002) ; *Monseigneur* de Beranger (8/1mai2002) *le baron* Seilliere (7/1mai2002);

1.1.1.3. une titulature : *le Ministre belge des Affaires Etrangères* (2/2000), *le Vice-Premier Ministre belge* (7/2000);

1.1.2. historique : Isabeau de Bavière (1/1mai2002), Gerard de Montaigu (1/1mai 2002), De Gaulle (3/1998), Bossuet (5/1998), Père Massillon (6/1998), le fils du Jean II Le Bon (5//1998), la Révolution (6/2000);

1.2. de la littérature : Victor Hugo (1/2mai 2002), Aldous Huxley (3/1998), Orwell (3/1998), E. Rostand (1/30aug2002), Upinsky (idem),

[6] Voilà cette strophe en original **:** *Nu credeam să-nvăţ a muri vrodată;/ Pururi tânăr, înfăşurat în manta-mi,/ Ochii mei nălţam visători la steaua/ Singurătăţii* - Odă (în metru antic) de Mihai Eminescu et aussi la traduction réalisée par I. Manolesco : *Jamais je n'aurais cru que je devais mourir; / Toujours jeune je marchais, enveloppé de ma cape,/ Haut le front, ne regardant que Hypérion,/ Le Solitaire***.** - Ode (en mètre antique).

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

Bertrand de Jouvenel, Jean-Paul II, Talmon et Rousseau (5/30aug2002), Michelet (1/1mai2002) ;

1.3. des domaines diverses tel la sociologie - Marc Ancel (2/2mai2002), Lebon (3/2mai2002), Milloz (2/2mai2002), R.Dumas (3/2mai2002), la religion - *St.* Jean (6/1mai2002), le droit - Debove et Falleti (2/2mai2002), *le procureur de Nice* (4/2mai2002), *l'article 6 du Traité d'Amsterdam* (3/2000), La Cour d'Appel (3/2000), *une citation*, *le Rapport spécial* (3/2mai2002);

2. proverbes, maximes, expressions savantes (en traduction ou en original):

2.1. *Donne-moi ta montre, je te dirai l'heure!* (1/1998), *Tire la bobinette et la chevillette cherra* (3/1998), *un proverbe mexicain dit : L'ombre d'un homme fait toujours de l'ombre à un autre* (2/2mai2002);

2.2. *Panem et Circensis (du pain et des jeux)* (1/1998) *Mane, Tecel, Phares* (5/1998), *hic et nunc, ici et maintenant* (5/ 2000), *nouveau Mane, Tecel et Pharès* (4/2000) ;

3. créations propres (autocitations) : *ministère de l'Avenir de la France* (5/1mai2002); dramatisations telles *Les traîtres : il est trop tard! Vous avez signé le pacte : le pacte de Maastricht* (1/1998); les jeux de mots *le cousin de Tartarin de Tarascon : Baratin de Ramascon* (6/30aug2002), *un patriote de l'espèce amoureuse* (1/2mai2002).

Chez **Jörg Haider**, le nombre des citations est plus réduit, mais il va faire lui aussi appel aux :

1. citations du domaine de la politique:

1.1. personnalités politiques identifiées *Herr* Gruselbauer (pag.228), *Herr* Fischler (229), *Herr* Schröder (230), Franz-Josef Strauß (230), Kostelka (232) ou non: *Wiener Bürgermeister* (240);

1.2. journaux: *die Rote* (228), *die Europapolitikerund die Politiker auch hier*...(230), *die Linken* (230), *die ÖVP* (231), *die SPÖ* (232), *die Sozialisten* (232), *wir* (237) ;

2. proverbes, maximes: *Und willst Du nicht mein Bruder sein, so sperr'ich Dich im Häfn ein* (228), *Es geht, wenn man will* (237);

3. autocitations: *ich sage immer* (228,229), *daher meine ich* (235), *Jörg Haider – was er gesagt hat...* (238) ou le moto *wir schützen den kleinen Mann* (240).

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

Il est facile d'observer, à partir des citations que nous avons données de Buffon (2002) qu'il y a déjà une différence entre ce type de discours et celui de la propagande pure, car même si la tentation de « court-circuiter la conscience réflexive de l'auditeur » persiste, la parole est « envisagée sous l'angle de la raison » et aussi « sous celui de la force » et ce type de discours même à tournure « scientiste », n'est pas « déconnecté du réel, infalsifiable et incohérent ». Situé à la frontière entre la propagande et la politique « correcte », entre la publicité et la politique, le discours qualifié d'« orientation extrémiste » est, dans le contexte de la démocratie, un cas en soi.

Tout le corpus peut être analysé aussi du point de vue de la polyphonie, selon Bakhtine ou Anscombre & Ducrot ou bien ScaPoLine, mais ce n'est pas l'objet de ce travail. Ce qui nous intéresse c'est de voir si ces données peuvent ou non être interprétés comme « exemples ».

Ainsi, au niveau de notre échantillon, il est possible de distinguer deux fonctions des citations, en mentionnant que les deux ont comme effet aussi le renforcement de l'ethos de l'orateur :

- la citation a le rôle d'argument d'autorité : c'est le cas des autocitations mais aussi celui des proverbes et des maximes qui peuvent être vus soit comme partie d'enthymème, selon Aristote, soit comme illustration (qui va confirmer une règle – le cas des proverbes ou des citations) ou comme modèle (à imiter - le cas des autocitations) selon Perelman & Olbrechts-Tyteca. Nous allons intégrer ici les proverbes et les maximes, mais nous savons qu'on peut les interpréter comme les paroles « d'un sage » mais aussi comme une figure de communion, donc de généralisation implicite ;
- la citation a pour effet non l'illustration, mais la généralisation, fonctionnant en tant qu' «exemple» chez Perelman & Olbrechts-Tyteca, mais aussi comme une possible partie d'enthymème – c'est le cas des citations (numéro 1).

Ce point de vue qui permet la réalisation « d'une synonymie argumentative » entre « exemple » et « citation » peut être soutenu par un raisonnement comme celui qui va s'appuyer sur les idées de Kennedy (1998) qui remarque, à propos des sociétés de type oral :

"*…authority from a position in a hierarchy is a powerful means of persuasion that is brought to bear a rhetorical situation, sometimes without*

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

any specific reference to it in the words that are spoken or written. The presence of the speaker or the name of the author is sufficient" (1998: 42)

Il est évident que même au niveau des sociétés ayant une tradition écrite, l'affirmation s'avère juste, comme l'ont déjà prouvé les discussions sur l'argument d'autorité ou sur l'ethos (voir Amossy 2010). Mais, au moins en théorie, les candidats à la présidence d'un Etat ont même statut, celui de « candidat » qui va s'ajouter à celui de « chef de parti ». De ce point de vue, tous les candidats sont « égaux », mais on ne va pas retrouver chez tous le même nombre de citations ou d'autocitations – question d'ethos, question de goût. Très intéressante c'est la constatation suivante, du même Kennedy, car elle relie la notion d'autorité à celle d'ethos:

"*…in egalitarian societies a speaker may lack authority and have need to create ethos. The emphasis on ethos and the neglect of authority in classical rhetoric derives from the egalitarian assumptions of Greek democracy*." (1998: 43)

Les sociétés européennes actuelles sont dérivées de la société antique grecque et/ ou romaine, et le modèle de la démocratie est celui qui part de l'idée d'égalité. On a remarqué déjà que les candidats ont un statut égal, en théorie, la différence étant de nature personnelle. Mais quel est le rapport entre le candidat et l'auditoire ? En pratique, l'orateur-candidat va s'adresser à un public hétérogène, et on pourrait dire que son statut est « supérieur » au moment du départ, du moins parce que c'est lui qui va parler. Ce sont les arguments d'autorité qui vont soutenir cette partie de l'ethos. Pourtant, il existe aussi des citations qui ne peuvent pas être considérées comme argument d'autorité, car, soit elles n'appartiennent pas à des autorités, soit la manière dont elles sont insérées dans le texte est directe, non-illustrative, non-démonstrative. En effet, la plupart des citations ne sont pas introduites par la locution « par exemple/ de exemplu/ zum Beispiel » (et ses dérivations possibles) et leur but n'est pas celui d'augmenter l'autorité de l'orateur. D'une manière complémentaire, elles ont le rôle implicite de flatter l'auditoire, car même le novice va donner l'impression d'avoir tout connu auparavant, et surtout elles ont le rôle de donner le sentiment de communion par la généralisation qu'elles opèrent au

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

niveau de l'auditoire et au niveau de l'auditoire et de l'orateur. De ce point de vue, « la citation » est « exemple » en rhétorique aussi.

Conclusions

A partir d'une discussion sur le rôle joué par la citation au niveau des discours de quelques politiciens qualifiés d' « extrémistes », en tant que candidats européens à la présidence d'un Etat, et en nous appuyant sur la définition lexicographique et celle rhétorique des deux termes (« exemple » et « citation »), nous avons essayé de montrer que même au niveau de la rhétorique l'extension des notions est encore possible.

On sait que, lorsqu'on parle et qu'on part d'une théorie, on prend ses limites interprétatives, ses concepts, d'une manière plus ou moins consciente. À un certain moment, le cercle est fermé et nous y sommes. Mais c'est peut-être notre devoir de tenter de trouver des points de contact, pour nous placer à l'intérieur et à l'extérieur des cercles ou des carrés, pour saisir la simplicité de la complexité.

BIBLIOGRAPHIE:

AMOSSY, R., 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris: PUF.

ARISTOTE, éd. 2000, *Rhétorique* (trad. P. Chiron), Paris: GF Flammarion.

BADIR, S. 2011, *Sémiotique de l'exemple*, travail présenté le 16.12.2001 à la séance GRAL.

BUFFON, B., 2002, *La parole persuasive*, Paris: PUF.

DANBLON, E.., 2004, « L'exemple rhétorique : l'usage de la fiction en argumentation », in: *Amossy*, R. et Maingueneau, D., éds, *Actes du Colloque de Cerisy, Apport de l'analyse du discours : un tournant dans les études littéraires ?*, Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

PERELMAN, Ch. & OLBRECHTS-TYTECA L., 1958/2008 (6-e édition), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

JUNGWIRTH, M. (éds.), 2002, *Haider, Le Pen & Co Europas Rechtspopulisten*, Graz/Wien/Köln : Verlag Styria.

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)

KENNEDY, G. Al., 1998, *Comparative rhetoric: an historical and cross-cultural introduction*, New York: Oxford University Press.

PELINKA, A. & WODAK R. (éds.), 2002, „*Dreck am Stecken*" – *Politik der Ausgrenzung*, Wien: Czernin Verlag.

WODAK, R., 2009, « Pragmatique et Critical Discourse Analysis : un exemple d'ine analyse à la croisée des disciplines » in: *Semen* 27, avril 2009, *Critical Discourse Analysis I*, Presses Universitaires de Franche-Comté.

CORPUS:

VADIM TUDOR, C., 2001, *Discursuri* (1998-2002), Bucureşti: Editura Fundaţiei România Mare.

www.frontnational.com

www.fpoe.a

BDD-A4037 © 2012 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:15 UTC)